



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôpitaux

Question orale n° 662

Texte de la question

M. Christian Hutin interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les travaux liés à la reconfiguration de l'hôpital de Dunkerque et de la construction en particulier de la quatrième tour.

Texte de la réponse

RECONFIGURATION DE L'HÔPITAL DE DUNKERQUE.

Mme la présidente. La parole est à M. Christian Hutin, pour exposer sa question, n° 662, relative à la reconfiguration de l'hôpital de Dunkerque.

M. Christian Hutin. Madame la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, la crainte mène souvent moins loin que l'espérance. Or le projet d'extension et de restructuration du centre hospitalier de Dunkerque m'inspire deux sentiments.

La crainte d'abord. Première source d'inquiétude, la longueur des délais : les premiers crédits ont été inscrits au budget en 2007 et nous continuons de regarder passer les trains, parfois régionaux – ceux de Lens et de Calais. Nous espérons que les crédits de l'État entameront bientôt leur course à la mer ! Deuxième crainte pour ce qui touche à la santé publique : je connais bien les praticiens de l'hôpital de Dunkerque et je crois qu'on peut leur faire confiance, mais la vétusté des locaux est réelle et appelle une intervention. Troisièmement, sur un plan purement sécuritaire, nous craignons les risques de submersion liés à l'emplacement de cet hôpital, risques sur lesquels il faut agir.

L'espérance, ensuite. Nous espérons intégrer la maternité et la périnatalité de la polyclinique de Grande-Synthe et répondre ainsi à une demande *ex post* de l'agence régionale de santé. Nous espérons également nous conformer aux projets gouvernementaux en développant la chirurgie ambulatoire, rendue aujourd'hui très difficile par la structure de l'hôpital, ainsi que la médecine de jour, tout aussi indispensable.

Si le chantier pouvait démarrer avant la fin de l'année, nous pourrions avoir mené à bien cette extension et cette restructuration d'ici à 2020 ou 2021 ; c'est en tout cas l'espoir de l'ensemble des acteurs de la santé du bassin dunkerquois.

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Monsieur le député, je vous prie de bien vouloir excuser Mme Touraine, dont l'agenda n'a pas permis d'être présente ce matin. Je sais combien vous vous préoccupez des questions de santé et c'est avec grand plaisir que je vais répondre à cette question.

Le centre hospitalier de Dunkerque défend un projet important d'extension et de restructuration de ses locaux. La réflexion sur cette opération a permis d'aboutir à un projet médical de territoire à même d'apporter la réponse la plus adaptée possible aux besoins de santé de la population du Dunkerquois. Ce projet permettra notamment de renforcer la qualité de la prise en charge des patients et de maintenir une offre de soins au plus près des habitants, ce qui est notre préoccupation commune.

C'est en ce sens que la réalisation de ce projet a été identifiée comme l'une des priorités de l'agence régionale de santé de Nord-Pas-de-Calais. Compte tenu de l'intérêt de cette opération, mais aussi de son coût prévisionnel, qui avoisinerait 150 millions d'euros, le projet doit faire l'objet d'une instruction approfondie, ce que chacun peut comprendre.

La phase d'évaluation des investissements publics, dans laquelle va entrer à présent ce projet, est indispensable, *a fortiori* lorsqu'un nombre significatif de grands projets d'investissement est retenu dans une même région. Elle va permettre de s'assurer de la pertinence et de la qualité de l'investissement selon des critères exigeants en termes de valeur ajoutée pour l'offre de soins, de dimensionnement, d'efficacité et de maîtrise de la dépense publique.

Certes, la phase préparatoire est bien souvent jugée longue, mais elle contribue en définitive à la qualité des investissements réalisés et de notre système de soins. L'objectif de qualité, que nous partageons tous, demande du temps.

Le calendrier de travail associé à cette phase d'évaluation sera prochainement arrêté en liaison avec les représentants du centre hospitalier, et vous en serez bien entendu tenu informé, monsieur le député.

Mme la présidente. La parole est à M. Christian Hutin.

M. Christian Hutin. Je vous remercie, madame la secrétaire d'État, de cet espoir donné au centre hospitalier de Dunkerque. Je connais votre attachement personnel à l'hôpital. De par mes fonctions de médecin, il m'arrive d'aller à l'hôpital régulièrement, et c'est presque comme si je mettais mes pas dans ceux de mon père : il y a urgence, car la structure n'a pas changé depuis mon internat, il y a de cela trente ans... Je ne risque pas de m'y perdre ! On pourrait presque y tourner un film à la façon des années soixante-dix, avec Alain Delon. (*Sourires.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Hutin](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 662

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 3932

Réponse publiée au JO le : [28 mai 2014](#), page 3540

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mai 2014](#)